

## La force de regarder demain

**E**n ce mois de juin, le petit sac des vacances nécessaire au futile de l'été est déjà hélas, trop lourd à porter du fait des boulets qui n'en finissent pas de tomber sur l'éducation, la recherche, les services publics et sur nos retraites.

Sarkozy et son équipe "bling bling" aux couleurs de l'Oréal ont entrepris de découper à la tronçonneuse le pacte social construit par la Résistance à la Libération et, pour le sourire de Mme Parisot, présente aujourd'hui, la facture de la crise du libéralisme aux salariés du Public et du Privé.

A les entendre, eux et tous les "chiens de garde du capitalisme", il faudrait se résigner à la régression sociale généralisée, à la concurrence de tous contre tous, les jeunes contre les vieux qu'ils appellent "seniors", le privé contre le public et prendre bien soin de ne jamais toucher au grisbi, au fric, au blé, aux dividendes, aux profits, aux stocks options, seulement avoir pour principe la socialisation des pertes et la privatisation des profits !

Devant un tel aveuglement, un tel acharnement à défendre les privilégiés et un système économique et social fondé sur l'accroissement des inégalités et l'exploitation des corps et des âmes, La FSU avec les personnels de l'éducation, les fonctionnaires et l'ensemble des salariés ne se résigne pas.

Vous pourrez lire et voir dans les pages de ce journal que la FSU Alsace résiste et est à l'initiative des constructions unitaires tant en matière d'éducation que de services publics avec la création des "états généraux du service public" et dans le rassemblement interprofessionnel sur le dossier "retraites".

Après le succès du 24 juin qui nous donne la force de regarder demain, que la résistance ressuscite autour de nous tous à la rentrée où de nombreuses mobilisations sont d'ores et déjà, programmées !

Bonnes vacances !

Dispensé de timbrage

Strasbourg CTC

**P**

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

**N°55**

Jun 2010



Belle mobilisation le 1<sup>er</sup> mai à Strasbourg

Joseph SIMÉONI

**Trimestriel**  
Le numéro : 0,5 €

Directeur de la publication :  
Jean-Michel VAILLANT  
Imprimé par nos soins  
N° de CPPAP : 0709 S 06943  
ISSN : 1774-0096

\*\*\*\*\*

**SOMMAIRE**

1. Éditorial
2. Déclaration liminaire de la FSU au CTPA du 29 mars 2010
3. Le budget Éducation nationale dans l'académie : un miroir aux alouettes
4. Réforme des retraites : un projet brutal et injuste.
5. Pour des États généraux du Service Public. Solidarité envers le peuple grec
6. Pour une société démocratique de la connaissance
7. Motion CDEJ jeudi 17 juin 2010

# DECLARATION LIMINAIRE DE LA FSU

(CTPA du 29 mars 2010)

Les élections régionales du 14 et du 21 mars 2010 ont été l'occasion pour les Français de marquer, de différentes manières, leur profond mécontentement devant l'aggravation de la situation économique et sociale du pays. L'exception électorale alsacienne ne doit pas faire illusion. Dans notre académie, comme ailleurs, le mécontentement des personnels s'exprime contre vents et marées.

Les deux grèves du 21 janvier et du 12 mars ont déjà été un premier signe. Le 12 mars ce sont près de 30% des enseignants qui étaient en grève, c'est à dire deux fois et demie ce que vos chiffres ont outrageusement minoré. Plus encore que par l'arrêt du travail, c'est par la plume que se manifeste le mécontentement. Plusieurs dizaines de conseils d'administration

ont refusé le projet de répartition des moyens à la rentrée ou fait voter des motions demandant des conditions de travail décentes pour tous. Le « travailler mieux » et la réforme des lycées présentés de manière idyllique fait de moins en moins illusion à l'aune des dotations horaires. Dans près des deux tiers des lycées bas-rhinois, les enseignants se sont adressés aux parents d'élèves pour leur expliquer les tenants et aboutissants d'une réforme en trompe l'œil. D'autres formes d'action commencent aussi à fleurir comme le refus d'organiser les bacs blancs ou, quand ceux-ci ont été organisés, la rétention des notes.

Les motifs de mécontentement ne manquent pas non plus par ailleurs. Aux problèmes traditionnels d'alourdissements des effectifs par classes, d'empilement des tâches en collège et en lycée et d'économies de bouts de chandelle, se sont rajoutées d'autres tracasseries. Nous ne citerons en passant que la recrudescence d'atteintes à un certain nombre de droits syndicaux élémentaires: heures d'information syndicale malmenées ou refusées, non respect des règles élémentaires d'affichage syndical et de mise à la disposition de moyens de reproduction, possibilité d'organiser à l'intérieur des établissements des rencontres avec les parents ou les journalistes. Et que dire des pressions multiples qui s'exercent sur les collègues et qui frisent ou dépassent le délit de « harcèlement moral » ? Il est grand temps que ces pratiques inadmissibles cessent !

Venons maintenant à ce qui constituera le plat principal de ce CTPA : le mouvement des postes. Là aussi c'est le règne du « clair-obscur » à toutes les échelles. Pour la première fois ont été affichés à l'ouverture du serveur le 19 mars et 10 jours avant le CTPA, les quelques pour l'instant 338 postes classiques et 84 postes spécifiques. Autant dire que les CTPA sont devenus des coquilles vides. Le CTPD du Haut-Rhin quant à lui, n'a pas été convoqué alors que les règles statutaires le prévoient. Que dire également des simulacres de conseils d'administration où les représentants des élèves, des parents d'élèves et des personnels ont eu droit à des documents indigents ou des établissements où les conseils d'administration de préparation de rentrée n'ont même pas été réunis et carrément remplacés par des conseils pédagogiques ayant pour mission de mettre en place les modalités pratiques de la réforme des lycées ? Nous condamnons avec force ces dérives qui vont à l'encontre des principes élémentaires du « dialogue social ».

Par contre les documents volumineux qui nous ont été transmis lors des différents groupes de travail, permettent de se faire une idée plus précise sur la rentrée à venir. Nous ne partagerons pas votre probable vision optimiste et apaisante. Ce qui nous préoccupe au plus haut degré, est le sort réservé à nos jeunes collègues entrant dans le métier. La contrainte faite aux stagiaires de prendre en charge un service plein de 15 ou 18 heures de cours par semaine, entrecoupés de périodes de formation, la mise en doublette avec un tuteur, l'obligation pour l'administration de remplacer tantôt le tuteur et tantôt le stagiaire devant leurs classes, avec des moyens mal définis, tout cela constitue un cahier de charge qui obérera et la formation des stagiaires et l'enseignement aux élèves avec des résultats négatifs pour les uns comme pour les autres. Les insuffisances de l'IUFM dans sa forme actuelle ne justifiaient pas qu'on leur substitue un système aussi désastreux. Le bon sens commanderait d'y renoncer. Ce qui nous préoccupe enfin est le problème du remplacement qui suscite d'ores et déjà l'indignation des parents d'élèves et de leurs fédérations.

Pour terminer cette déclaration liminaire, citons la voix et la conscience qui nous a quittés le 13 mars pour rejoindre « ceux qui n'étaient plus que des nombres » et « qui nous pousse encore à nous battre aujourd'hui ! ». Puisse un établissement de notre académie devenir un jour éponyme de Jean Ferrat !

# Le Budget Éducation nationale dans l'académie de Strasbourg (2009) : un miroir aux alouettes ?

**D**epuis le 1er janvier 2006 le budget de l'État est voté selon les nouvelles modalités introduites par la LOLF (Loi organique relative aux lois de finance). En ce temps d'austérité proclamée, il n'est pas inutile de cerner de plus près le budget de notre académie.

Le tableau 1 recense les enveloppes budgétaires qui correspondent aux premier et second degré. Il ne comprend pas le budget du supérieur.

**Tableau 1 : Le poids des 4 BOP (budget opérationnel de programme) dans le budget (en euros)**

|                       | BOP 140 (1) | BOP 141(2)  | BOP 214(3) | BOP 230(4) | TOTAL         |
|-----------------------|-------------|-------------|------------|------------|---------------|
| <b>Notifié</b>        | 490 383 748 | 846 939 145 | 28 768 270 | 43 684 497 | 1 409 775 660 |
| <b>Consommé</b>       | 491 524 346 | 857 354 154 | 28 845 401 | 44 423 756 | 1 422 147 657 |
| <b>Conso/Not(5)</b>   | 1,0023      | 1,0123      | 1,0027     | 1,0169     | 1,0088        |
| <b>Hors titre (6)</b> | 1 677 523   | 4 897 539   | 7 207 210  | 41 255 936 | 55 038 208    |
| <b>TOTAL</b>          | 493 201 869 | 862 251 693 | 36 052 611 | 85 679 692 | 1 477 185 865 |

(1) BOP 140 : il s'agit du premier degré, Il recouvre les quelques 9179 enseignants et personnels d'inspection (IEN)

(2) BOP 141 : il s'agit du second degré, Il recouvre les quelques 13 119 enseignants en collège et lycée mais aussi les personnels d'inspection et les personnels administratifs des établissements (EPLE)

(3) BOP 214 : il s'agit du BOP "Soutien de la politique éducative" qui comprend essentiellement les personnels des services académiques (Rectorat, IA), On y trouve également les indemnités de jurys

(4) BOP 230 : il s'agit de la "Vie de l'élève". Dans ce BOP sont comptabilisés essentiellement les personnels de santé et social ainsi que les personnels d'éducation (CPE) et les personnels de surveillance et AVS

(5) C'est le rapport entre les crédits réellement consommés et ceux qui ont été notifiés, Quand ce rapport dépasse 1, cela signifie qu'il y a eu un dépassement de l'enveloppe impartie

(6) Dans chaque BOP il y a deux parties : la partie titre qui comprend l'essentiel des traitements et des cotisations. La partie hors titre comprend essentiellement les frais de fonctionnement.

Les 4 BOP pèsent au total 1 477 185 865 euros. Cela représente à peu près 2,85 % de l'enveloppe totale nationale. Il faut rappeler que l'académie de Strasbourg représente à peu près 3 % des effectifs scolaires, le poids des 4 BOP est variable. Le BOP 140 représente exactement le tiers de l'enveloppe budgétaire (33,3 %), Le BOP 141 est le plus lourd (58,37%). Les deux autres BOP pèsent finalement le moins avec respectivement 2,44 % (BOP 214) et 5,80%( BOP 230).

On remarquera également le dépassement systématique de l'enveloppe notifiée pour les 4 BOP. Ce dépassement est de 0,88% pour l'ensemble. Mais il est variable selon chaque BOP.

Il y a cependant des postes à l'intérieur de ces BOP qui n'ont pas été entièrement consommés. Dans le BOP 141 le poste heures supplémentaires n'a été utilisé qu'à raison de 82 % de l'enveloppe. Dans le BOP 214 ce sont les prestations d'action sociale qui n'ont été utilisées qu'à raison de 77 %.

On peut à travers les chiffres du tableau 2 faire également quelques utiles rapprochements avec le brûlant problème du dossier des retraites.

**Tableau 2 : la structure des BOP (titre 2 uniquement)**

|                                    | BOP 140 (1) | BOP 141(2)  | BOP 214(3) | BOP 230(4) | TOTAL         |
|------------------------------------|-------------|-------------|------------|------------|---------------|
| <b>Traitements dont :</b>          | 285 204 394 | 514 710 699 | 15 524 468 | 19 412 238 | 834 851 799   |
| <b>Rémunération principale</b>     | 271 745 294 | 451 956 407 | 13 367 952 | 17 964 197 | 755 033 850   |
| <b>Heures supplémentaires</b>      | 3 548 722   | 27 888 426  |            |            | 31 437 148    |
| <b>Indemnités</b>                  | 9 910 378   | 34 865 866  | 2 156 516  | 1 448 041  | 48 380 801    |
| <b>Autres rémunérations</b>        | 1 000 061   | 3 001 757   | 3 110 227  | 9 832 552  | 16 944 597    |
| <b>Cotisation Pension civile</b>   | 157 491 964 | 256 976 500 | 7 375 378  | 9 946 770  | 431 790 612   |
| <b>Autres cotisations sociales</b> | 46 585 933  | 80 414 525  | 2 690 855  | 5 183 266  | 134 874 579   |
| <b>Prestations sociales</b>        | 1 241 994   | 2 250 673   | 144 503    | 78 931     | 3 716 101     |
| <b>TOTAL</b>                       | 491 524 346 | 857 354 154 | 28 845 431 | 44 453 757 | 1 422 177 688 |



Le poste "traitements" se décompose en rémunérations principales (calculées en fonction de l'indice), en heures supplémentaires (surtout dans le BOP 141) et en différentes indemnités (exemple : ISOE pour les personnels du second degré ou l'IFTS pour les personnels administratifs). On remarquera que dans le traitement, c'est la part "Rémunération principale" qui est la plus forte : 95,4 % pour les personnels du premier degré ; 87,7 % pour les personnels du second degré. La part de "l'indemnitaire" et des "heures supplémentaires" est finalement secondaire. Et c'est pourtant sur ce registre que joue actuellement le gouvernement pour nous faire avaler la pilule de la baisse du montant des retraites pour les générations à venir.

Quelle est la réalité qui se cache finalement derrière tous ces chiffres ? Les différentes politiques néo-libérales appliquées depuis deux (ou trois) décennies n'ont pas favorisé le pouvoir d'achat des différentes catégories de fonctionnaires. Le simple examen du Budget de l'Éducation nationale dans notre académie le prouve. Le "coût" moyen d'un emploi dans le premier degré s'élève à 31 071 euros et dans le second degré à 39 233 euros. Quand on l'exprime en moyenne mensuelle on arrive à 2097 euros nets pour un professeur des écoles ou un professeur certifié (au 9ème échelon).

C'est aussi cela la réalité. Et le miroir aux alouettes du Budget de l'Éducation nationale ne pourra pas la cacher!

Francis FUCHS

\*\*\*\*\*

## Réforme des retraites : Un projet brutal et injuste

**L**es annonces gouvernementales sur la réforme des retraites constituent un projet de régressions sans précédent, à la fois brutal et injuste. Le discours officiel qui prétend les justifier par de supposées difficultés démographiques en masque la finalité essentielle : faire payer la crise aux salariés et retraités.

Avec le décalage de deux ans à un rythme rapide de l'ensemble des bornes d'âge (âge d'ouverture des droits et à partir de 2016 âge de départ sans décote), tous les salariés vont devoir travailler plus longtemps pour des retraites plus basses. Les fonctionnaires vont en outre avec l'alignement du taux de cotisation voir leurs salaires nets baisser de façon sensible, de l'ordre d'un jour de salaire par mois à terme.

Aucune mesure n'est de nature à améliorer l'emploi, notamment celui des « seniors », alors que chacun sait qu'il s'agit d'une variable fondamentale pour l'équilibre des régimes de retraite.

Au total ce sont les salariés qui vont subir l'essentiel de l'effort dans des conditions qui vont accroître les inégalités: les femmes et les jeunes vont être particulièrement pénalisés comme tous ceux qui ont connu des périodes de précarité.

L'effort demandé aux hauts revenus et aux entreprises ne couvrira au mieux que 10% des besoins de financement, bien moins que ce qui est exigé des fonctionnaires. Même si devant les mobilisations le gouvernement ne remet pas en cause dans ses actuelles propositions la règle des six derniers mois, les fonctionnaires, outre les mesures d'âge communes à tous les salariés, vont se voir imposer des régressions qui correspondent à terme à 5 milliards d'euros alors que les prélèvements sur le capital et les hauts revenus se monteraient à seulement 4,6 milliards.

En outre seront particulièrement touchées d'une part les plus basses pensions de la Fonction Publique - avec la restriction de l'accès au minimum garanti ac-

tuellement versé à des milliers d'agents – et d'autre part les mères de famille, avec la mise en extinction des départs avant 60 ans des parents de trois enfants (16000 départs par an).

Dans le même temps rien n'est envisagé pour améliorer les conditions de travail, et bien loin de prendre en compte la pénibilité dans une dimension collective, ce projet comporte de nouvelles régressions en réduisant à une infime minorité les cas susceptibles d'être pris en compte.

De plus, aucune mesure n'est proposée pour la prise en compte des années d'études.

Derrière ces annonces, de nouvelles régressions sont mises en perspective puisqu'elles prévoient des dispositifs visant à ajuster les mesures en cas de déficit accru, par exemple le gel de pensions.

Le gouvernement a fait le choix d'une réforme bien plus brutale que ce qui s'est fait dans la plupart des autres pays et d'une rigueur qui va creuser les inégalités, risque de compromettre la reprise économique et de surcroît ouvre la porte à une spirale de régressions.

Seule une mobilisation massive et résolue peut permettre d'obtenir le retrait de ce projet.

**La FSU appelle à participer massivement par la grève et les manifestations à la journée unitaire de mobilisation interprofessionnelle du 24 juin et à préparer des suites offensives dès la rentrée.**



# Pour des États Généraux du Service Public

**A**près les batailles sur l'eau, le rail, l'éducation, la santé... la votation citoyenne en défense de La Poste a démontré à la fois le fort potentiel de résistance et d'attachement aux services publics existant dans la population, l'efficacité de l'unité la plus large et l'importance de mettre ensemble citoyen(ne)s/usager(e)s, personnels et élu(e)s.

La résistance est indispensable, mais nous ne pouvons nous contenter de défendre un existant que nous voulons transformer, ni nous résigner à le faire dans le cadre d'un choix de société par nature antagonique à l'essence du Service Public. Il nous faut reprendre l'offensive idéologique sur le terrain du Service Public (et pas seulement de tel ou tel SP).

Le XXI<sup>ème</sup> siècle peut et doit être "l'âge d'or" du service public. En raison de son expérience et de son histoire, la contribution de notre pays pourrait être essentielle. A la suite de la création d'un Comité national pour la sauvegarde du service public en novembre dernier à la mutualité, notre département a constitué un collectif le 22 avril composé de partis politiques, de syndicats et d'associations du Bas-Rhin. Il est constitué à ce jour des signataires suivants : NPA, PCF, PCOF, PG, PS, les Verts, CGT, FSU, Solidaires, MJS, UNEF, ATTAC, Femmes égalité, LDH, Amis de la Confédération Paysanne, Confédération Paysanne, FCPE, club Jacques Peirotes, LMDE ...

Notre action se veut pluraliste et nous désirons à la fois ouvrir le débat et élaborer de réelles propositions en faisant participer le plus grand nombre de citoyen(ne)s à ces états généraux.

## Dans le Bas-Rhin :

Durant le mois de juin une campagne est lancée à la fois sous le signe de la réflexion et de manière festive : distribution de tracts et d'invitations, discussions autour de cahiers de doléances en fanfare sur la place Kléber et sur certains marchés fréquentés (Krutenu, Marne, HautePierre, Schiltigheim, Bischheim, Neudorf...)

- **Le vendredi 25 juin** dans l'après-midi, journée " réflexion" entre les différentes organisations autour de thèmes concernant les Services publics : leur champs d'intervention, leur financement, leurs agents et la démocratie au sein du Service public.

**En soirée à 20H30**, nous proposerons une projection d'un documentaire : "EDF, les apprentis sorciers" de G.Balbastre avec débat public (gratuit) à la Maison des Syndicats 1, rue Sédillot à Strasbourg.

- **Journée dite festive le samedi 26 juin** sur la place Kléber : stands des différentes organisations, cahiers de doléances, théâtre de rue, musique, restauration bio... et à 16h00 projection du film "La stratégie du choc" de MM Whitecross et Winterbottom, en partenariat avec le cinéma l'Odyssée à Strasbourg avec à nouveau un débat public. Les sympathisants de la FSU pourront venir retirer des billets gratuits (en nombre limité) mais également des badges (EGSP) afin de bénéficier d'un tarif réduit (5,50 euros) sur la place de cinéma.

**Venez nombreux(se)s débattre avec nous !**

Pour tout renseignement complémentaire : [fsu67@fsu.fr](mailto:fsu67@fsu.fr). Tél :0388351716

\*\*\*\*\*

## Solidarité envers le peuple grec

**M**ercredi 5 mars après-midi était organisé un meeting de solidarité au peuple grec, victime d'un plan d'austérité phénoménal du gouvernement grec, devant le consulat de Grèce à Strasbourg, avenue des Vosges.

Il s'agissait d'un meeting inter-organisations, politiques et syndicales. Elisabeth Hamzé et moi-même y représentions la FSU, qui avait appelé au rassemblement.

Ont tour à tour pris la parole les représentants des partis de gauche (PG, PCF, PCOF) pour affirmer cette solidarité, expliquant que les gouvernements européens feraient mieux de faire payer les banques, qui ont provoqué la crise, plutôt que les peuples (700 milliards d'euros avancés aux banques !)

De notre côté, nous avons affirmé la solidarité des syndicalistes français et rappelé que la Confédération Européenne des Syndicats

(CES) avait fait de même au niveau européen, rappelant qu'en Europe, c'est du développement de l'emploi et des services publics dont ont besoin les peuples, pas de spéculation financière !

Nous, Français, sommes aussi concernés car tous les gouvernements européens veulent faire payer la crise à leurs peuples.

Notre solidarité envers la Grèce est donc une solidarité bien comprise et c'est l'ensemble des syndicats européens qui doivent réagir face aux mesures d'austérité de leurs gouvernants.

**Bernard REVOLLON**

## Dans le Haut-Rhin

Mobilisons-nous dans le Haut Rhin, pour des Services Publics et une Fonction Publique du XXI<sup>e</sup> siècle, de qualité, démocratiques et accessibles à toutes et tous.

**Jeudi 1er juillet, Wittenheim, salle Léo Lagrange à 20 h :**

Quel état des lieux du Service Public dans le Haut Rhin ?

**Soirée débat autour du film : « Walter, retour en résistance »** et la participation de représentants du mouvement social, syndical et politique du département.

*Les 1<sup>ers</sup> signataires : CGT, FSU, Solidaires, Interfon CFTC, Les Verts, PCF, PC, PG, PS, et des personnalités du mouvement social et culturel ...*

**Déclaration de la FSU à la séance plénière du CESA lundi 3 mai 2010 relative à l'avis  
« L'enseignement supérieur et la recherche en Alsace :  
construire une stratégie plus ambitieuse et plus intégrée »**

# Pour une société démocratique de la connaissance

Le CESA doit se prononcer aujourd'hui sur l'avenir de l'Université et de la Recherche en Alsace dans un contexte marqué par l'aggravation de la crise économique, financière et sociale, mais aussi écologique et énergétique ; qui est aussi le résultat des choix libéraux et des inégales répartitions de la richesse.

C'est dans ce contexte qu'il faut considérer l'Université et la Recherche publiques, minées par les restrictions budgétaires et une pluie de réformes, visant sous couvert de l'autonomie financière et de la culture de projet, à soumettre le service public aux logiques libérales.

En effet, tant dans la forme que sur le fond, cet avis fait l'impasse sur la nature des enjeux qui travaillent l'Université et la Recherche publiques.

Loin de répondre aux questions posées par les enseignants, les chercheurs, les étudiants : quelle démocratisation et quels moyens publics mettre en œuvre pour permettre à notre Région de construire une société démocratique et la connaissance, on nous propose aujourd'hui de valider un projet qui vise à intégrer l'ensemble des universités, des écoles, des instituts de recherche, dans une structure ouverte à des financements privés, présentée comme un atout maître pour jouer en 1<sup>ère</sup> division mondiale et figurer ainsi dans le classement de Shanghai !

Oubliées les remarques de la Chambre Régionale des Comptes sur la fusion de l'UDS et les réticences de l'UHA inquiète pour son avenir.

Oubliés les engagements des chercheurs, d'enseignants, d'étudiants qui n'ont jamais fait de la question de la fusion une solution à tous leurs problèmes qui s'appellent : financements publics conséquents, recrutement de personnels, enseignants chercheurs et BIATOSS, aides pour les étudiants.

Oubliée enfin la démocratie universitaire et la liberté du chercheur au profit d'une gouvernance opaque subordonnée aux logiques de compétition.

Il n'a pas été possible à la FSU d'amender un tel projet comme il lui est impossible aujourd'hui de le voter.

C'est pourquoi :

1. Il faut ancrer la recherche et les formations universitaires dans des territoires ouverts et dans toute la société.

La crise économique et sociale qui frappe durement notre Région invite à repenser l'avenir hors de tous les « tabous » qui prévalent, notamment des dogmes libéraux en matière de gestion des services publics.

Recherche, innovation et formation deviennent désormais des atouts majeurs des territoires. La FSU le prend en compte, pourvu que les objectifs ne soient pas la compétition et la concurrence

entre territoires, mais un développement équilibré, riche de sa diversité sociale et culturelle.

Ainsi la FSU estime nécessaire de se fixer un objectif : faire de la région Alsace un pôle de développement d'une société démocratique de la connaissance, une région qui saurait ainsi tirer partie de sa position de carrefour au sein de l'axe rhénan.

Dans le cadre de ses compétences actuelles, la Région doit se donner comme objectif, en articulation avec les autorités académiques et l'Université, l'élévation du niveau de qualification des jeunes et des adultes, afin de combler le

retard en ce domaine. Le retard touche tous les niveaux de formation : un taux d'accès au bac inférieur à la moyenne nationale, une population active au total insuffisamment qualifiée.

Certes, l'enseignement supérieur et la recherche ne sont pas une compétence obligatoire de la Région. Dans ce domaine qui est de sa compétence exclusive, l'Etat se décharge sur les collectivités territoriales. Avec la loi LRU, un pas décisif a été franchi avec la possibilité de créer des fondations, ce qui affaiblit le service public en mettant en concurrence universités, écoles et organismes de recherche.

2. L'avenir de la Recherche et des Universités alsaciennes ne peut être soumis aux aléas des marchés et à une gouvernance technocratique, bureaucratique et opaque.

En effet, dans la forme, le texte regorge de références sémantiques à l'idée de compétition et de performance qui révèlent en creux une vision du monde dominée par la concurrence à toutes les échelles. Par ailleurs, le CESAGORA n'a pas pu compenser les carences démocratiques (consultation des personnels et usagers) qui traversent cette démarche. C'est ce constat qui a conduit les syndicats de la FSU à une expression publique sur le thème : « Ne nous pressons pas pour le Pres ». Et que nous propose-t-on aujourd'hui ? De nous presser encore plus vers la constitution d'un Pres Alsace prélude à une Université unique. Après la fusion de l'UDS qui est loin d'être terminée et qui s'est faite dans la douleur, cette précipitation témoigne d'une démarche technocratique ignorant les personnels (quid des recrutements, des garanties statutaires, les précaires sont de plus en plus nombreux, les conditions d'études des étudiants). Est ignorée aussi la question capitale des financements tant pour sortir les chercheurs de la course au « fric »

que pour améliorer les conditions d'étude. A cet égard, le texte proposé évoque « l'attractivité » des universités comme un critère décisif dans le recrutement de profs et d'étudiants.

Par ailleurs, le texte reste vague sur les conséquences que ne manquerait pas du subir l'UHA pour son existence et pour son rôle stratégique pour les formations et la recherche dans le Sud Alsace ; un accès égal au service public doit être garanti sur l'ensemble du territoire.

Le texte préconise aussi une **gouvernance nouvelle** : « Créer une instance stratégique de coordination et de mutualisation » et lance un appel aux collectivités et aux acteurs écono-



miques en vue de la former **sans exclure** des partenariats avec le privé ; cette invitation ouvre la voie à un affaiblissement de service public de la recherche et des universités comme l'incite fortement la loi LRU.

Pour la FSU, il est encore temps de réfléchir et de prolonger les débats au sein d'instances compétentes parmi lesquelles le CAEN, lieu où devraient être débattus les enjeux relatifs à l'avenir des universités. Or cette instance n'a jamais été saisie ni consultée. C'est peu dire que d'en faire le constat. Force est de constater enfin que l'argument majeur structurant le présent avis tient en peu de mots : faire comme les autres, en y ajoutant une instance stratégique de rupture avec les services publics et leurs missions pour prétendre à la manne libérée par le « grand emprunt ». Quand on sait que ce sont uniquement les intérêts de ces dotations placées sur le marché financier qui viendront abonder les universités « d'excellence », on peut, compte tenu des fluctuations inhérentes à la finance mondiale, redouter un tel plongeon dans l'inconnu.

### 3. En conclusion

Dans le cas particulier de l'UDS, nous demandons à la Région, aux côtés des représentants des personnels et étudiants, de peser pour l'élaboration et l'adoption de statuts les plus

démocratiques possibles, à l'opposé de l'actuel processus et d'un certain nombre de dérives constatées. La FSU demande que les marges de liberté permises soient explorées au mieux afin

de favoriser un vrai développement de la vie démocratique au sein de l'Université de Strasbourg.

La FSU est favorable à des coopérations renforcées entre les deux universités, les écoles et les organismes de formation. C'est dans cette perspective qu'elle considère urgent de remettre le dossier PRES à plat et de ne pas se presser dans une course au gigantisme qui relève plus d'une logique marchande que de l'exercice des missions à remplir par le service public.

Sans être borné par une limite régionale, ce service public doit avoir comme objectif le développement de toutes les filières.

La FSU rappelle que la mission des universités, en lien avec l'IUFM, est aussi de contribuer à la formation des maîtres, détruite par le gouver-

nement actuel ; cette mission doit être maintenue dans les diverses antennes régionales.

La responsabilité des universités est aussi de faire réussir les étudiants ; il faut rappeler que le coût annuel d'un étudiant avoisine les 7 000 euros tandis que pour un élève des classes préparatoires, il est de 13 000 euros : d'importants engagements sont nécessaires de la part de l'État et le plan licence ne suffit pas ; les crédits doivent être transformés en emplois et en formations.

Certes le contexte des politiques de suppressions massives de postes est peu propice au rattrapage mais une coopération entre lycées et universités doit être renforcée.

La FSU demande la mise en place d'une **Conférence Régionale de l'enseignement supérieur et de la recherche** incluant des représentants des personnels avec l'objectif d'ouvrir un grand débat sur l'avenir du service public des universités et de la recherche.

Pour conclure, à la concurrence libérale du « pot de terre contre le pot de fer », nous préférons la coopération, la mutualisation, la liberté du chercheur et la responsabilité des enseignants, l'esprit critique des étudiants que seul le service public dans l'exercice de ses missions est à même de garantir.

Alfred MULLER, représentant FSU au CESA

\*\*\*\*\*

## Motion CDEN jeudi 17 juin 2010

### Unité de la représentation syndicale et de la FCPE au Comité Départemental de l'Éducation Nationale du Haut-Rhin pour décerner 0/20 à la rentrée 2010

Le CDEN se tient dans un contexte de crise aggravée en matière d'éducation par le renoncement éducatif du gouvernement.

La crise pèse sur des populations déjà fragilisées par les difficultés socio-économiques anciennes, dans les secteurs les plus divers et les plus éloignés, au cœur des zones urbaines, telles les agglomérations mulhousienne et colmarienne, comme dans les zones rurales des vallées vosgiennes. Le désengagement budgétaire imposé, par les choix politiques du gouvernement, au secteur éducatif aggrave la situation. Dans une académie chroniquement sous dotée, réduire de 10% en 8 ans le nombre d'enseignants a des conséquences désastreuses. Relancer l'ascenseur social dans un tel contexte devient impossible. Le gouvernement le sait, qui abandonne toute perspective de démocratisation, d'accès aux qualifications et qui met en place le démantèlement du service public d'éducation tant en matière de formation des enseignants et CPE que par la programmation des suppressions de postes. Le service public d'orientation n'est pas épargné. Nous ne reviendrons pas sur l'ensemble des critiques déjà formulées par les organisations syndicales et la FCPE. Nous relevons, quand même que l'essentiel de nos observations est aujourd'hui confirmé par le ministre quand il demande aux académies de trouver de nouveaux « gisements d'emploi » afin d'économiser encore 16 000 postes l'année prochaine.

Luc CHATEL propose en effet, toute honte bue, une nouvelle vague de suppressions de postes. Vous avez reçu, Madame l'Inspectrice d'Académie, il y a peu de temps une série de documents destinés à vous suggérer 13 nouveaux filons de suppressions de postes.

Pour le premier degré l'un des filons envisagé - celui de la scolarisation des deux ans - est déjà épuisé dans notre département puisque celle-ci est déjà largement inférieure à 5 %. Reste encore à ponctionner les emplois RASED, à augmenter le nombre d'élèves par classe et faire assurer les remplacements par des vacataires NON formés.

En collège la cible semble être, l'ensemble des moyens liés aux IDD.

Font partie également de ce nouvel Eldorado ministériel les décharges de service (comme le soutien scolaire, les heures de chorale, la coordination disciplinaire, la formation TICE) et l'optimisation des moyens de remplacement (déjà passablement épuisés).

Le tout avec un calendrier qui vous fait obligation de remonter vos propositions entre le 7 et le 14 juin, c'est-à-dire avant la tenue des comités paritaires qui sont mis devant le fait accompli ! Vous comprendrez notre irritation et notre demande : quelles nouvelles mesures de suppression avez-vous proposées pour notre département ? Jusqu'à quel niveau allez-vous relever les seuils d'ouverture de classes dans les écoles, les collèges ? Nous attendons des réponses précises afin d'éclairer les collègues et l'opinion.

Une fois de plus l'Éducation est malmenée. Une fois de plus c'est la traduction de la mise en œuvre du credo gouvernemental du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite qui fait office de politique éducative. Nous l'avons dénoncé à maintes reprises ici ou là et continuerons à le combattre.

La nouveauté de cette année, c'est aussi l'entrée dans le métier des enseignants et CPE stagiaires avec des services hebdomadaires complets devant élèves dans le second degré et à mi-temps dans le premier degré.

Ces mesures ne sont pas acceptables. Nos collègues l'ont exprimé avec force en envoyant des dizaines et des dizaines de pétitions d'établissements à Mme le Recteur. A ce jour le nombre de signatures dépasse largement les 1 500. Il est encore temps de revenir sur cette décision qui n'est pas bonne et qui est unanimement condamnée. Par ailleurs, faute de cadrage national, les dispositifs sont différents dans les académies. En Alsace, c'est le scénario du pire ... Nous vous demandons par conséquent de mettre un terme à ce désastre programmé de la formation des enseignants. Nous refusons que les élèves pâtissent de cette situation.

Bien que l'École ne puisse pas tout, elle peut beaucoup, et notamment redonner une perspective et un espoir à une jeunesse qui désespère de son avenir. Cela passe par un projet éducatif ambitieux et généreux qui remette le droit à la culture, à l'instruction et à la formation au centre du système. Ce n'est pas ce que cherche à faire ce gouvernement, dont chaque nouvelle proposition est marquée au sceau du tri social et de l'exclusion précoce.

